

HARMONISATION DES POLITIQUES FORESTIÈRES ET FISCALES EN AFRIQUE CENTRALE: DÉFIS ET PERSPECTIVES".

Genre et harmonisation des politiques en Afrique Centrale

Le 08/11/2011 Promote 2011 : ESPACES DEBATS

Julienne Tsangueu-Seppou

PLAN DE PRESENTATION

- Quelques concepts majeurs
- Intégrer les questions de genre dans l'harmonisation des politiques en Afrique Centrale:
 - ▣ C'est quoi?
 - ▣ Pourquoi?
 - ▣ Comment?
 - ▣ Pour quels résultats ?
 - ▣ Quelles sont les perspectives?
 - ▣ Quels sont les défis à relever


Quelques Concepts majeurs

□ LE GENRE

Tire son origine du vocable anglais **Gender** .

Le concept Genre couvre trois dimensions:

- ▣ Le genre en tant que concept sociologique
- ▣ Le genre comme méthodologie d'analyse
- ▣ le genre, approche de développement et outil de transformation sociale.

- 
- les hommes comme les femmes ne constituent pas des groupes homogènes; des différences internes apparaissent selon

RELATIONS/RAPPORTS DE GENRE

- Les relations de genre comme construction sociale sont codifiées, hiérarchisées, dissymétriques, mais aussi variables dans l'espace et le temps, et le milieu socioculturel.
- peuvent être déconstruits et évoluer vers plus d'égalité.



□ **L'EGALITE** c'est quand:

- il n'y a pas de discrimination basée sur le sexe.
- Tout être humain est libre de développer ses propres aptitudes et de procéder à des choix, indépendamment des restrictions imposées par les rôles réservés aux hommes et aux femmes;
- les divers comportements, aspirations et besoins des femmes et des hommes sont considérés, appréciés et promus sur le même pied d'égalité.

L'EGALITE



Droits

Accès aux ressources

sphère d'influence

INTEGRER LES REOCCUPATIONS DE GENRE

C'est quoi?

- Intégration/institutionnalisation du genre dans les politiques forestières et programmes
- = réorganiser, améliorer, développer et évaluer les processus décisionnels dans tous les champs politiques et secteurs d'activité de la sous-région Afrique Centrale en matière de protection et gestion des forêts et des ressources naturelles, en tenant compte de l'EFH à tous les niveaux d'intervention.

INTEGRER LES PREOCCUPATIONS GENRE

□ POURQUOI ?

Trois arguments reconnus

- 1) ***les Droits humains***: Les différents Etats de l'Afrique Centrale sont signataires de traités internationaux et régionaux pour lesquels ils ont pris des ENGAGEMENTS en matière d'EFH

□ **La lutte contre la pauvreté**

Les pays de l'Afrique Centrale ont en commun la lutte contre la pauvreté qui sévit dans la sous-région. Les femmes par leur nombre, le type d'activité menée , les ressources auxquelles elles ont accès, leur statut se retrouvent les rangs des plus pauvres.

- Par ailleurs ces pays ont des forêts regorgeant de richesses inestimables qui, géré de manière équitable et durable , devrait faciliter un accès aux ressources à travers des emplois décents et des programmes sociaux efficaces et équitables.
- Compte tenu de sa contribution au PIB des pays de la sous-région, Les forêts devrait constituer un levier puissant pour l'éradication de la pauvreté en Afrique Centrale.


- *Malheureusement, l'accès aux ressources est codée par des artifices et une bureaucratie qui éloignent les femmes des cercles de gestion et de décision*
- Le sexe, le statut matrimonial et la condition socio-économique déterminent la capacité du sujet d'accéder à la terre.
- Un nombre infime de femmes s'engagent à étudier dans le secteur bois.

- Faible représentation sur le marché du travail formel:
 - ▣ Les femmes et les filles représentent:
 - 52% de la population,
 - 75% de la main d'œuvre agricole en Afrique Centrale,
 - plus de 50% des effectifs du secteur non formelle et
 - 70% de la force de production.

- - Les femmes sont surtout présentes dans l'exploitation des produits forestiers non ligneux (PFNL).
 - Dans la zone de forêt humide du Cameroun elles représentent 94% des commerçants locaux des PNFL;
 - 40% des recettes engendrés par la gomme arabique reviennent aux femmes.

□ faible contrôle des ressources

- La pression démographique, le développement des marchés, la pauvreté ont accéléré l'intérêt porté aux ressources naturelles et forestières particulièrement les PFNL dont les femmes perdent de plus en plus le contrôle;
- elles possèdent entre 1% et 7% de propriétés foncières et ne gagnent que le 1/3 de ce que gagnent les hommes en termes de revenus: en 2007 une évaluation des revenus annuels en Afrique Centrale a montré que les hommes gagnaient 7864\$ us (69%) contre 3528\$ (31%) pour les femmes menant les mêmes activités.



3) Le coût des inégalités entre les hommes et les femmes est très élevé . Argument économique souvent avancé par la Banque Mondiale. Les ressources sont de plus en plus rares, les pays d'Afrique Centrale ont intérêt à gérer les ressources disponibles selon les principes d'efficacité et d'efficience.

COMMENT?

La démarche consiste à:

- Procéder à une analyse de la situation selon le genre afin de comprendre chaque contexte avec ces facteurs d'influence, les forces et les faiblesses;
- Identifier toutes les parties prenantes
- Identifier les intérêts , les besoins , les ressources et les contraintes des PP
- Intégrer des préoccupations d'égalité homme femme dans les principaux instrument et directives de la COMIFAC.




- Appliquer la bonne gouvernance

=l'instauration de règles, de procédures et de comportements qui permettent au pouvoir d'être exercé d'une manière participative, responsable, transparente, prévisible, consensuelle, réactive, efficace/effective, inclusive/équitable et respectueuse de l'Etat de droit.

- adopter la budgétisation selon le genre (BSG), processus à travers lequel les budgets sont évalués afin de voir s'ils contribuent ou non à l'égalité entre les femmes et les hommes, pour ensuite introduire des changements allant dans le sens de l'égalité femmes-hommes. Les budgets sont un aspect parmi d'autres de l'élaboration des politiques;

POUR QUELS RESULTATS?

- ▣ Amélioration qualitatives des politiques
- ▣ Plus grande efficacité des mesures de gestion
- ▣ Renforcement des modèles participatifs, base de la bonne la gouvernance
- ▣ Participation effective des femmes et des hommes à la décision concernant la gestion des ressources naturelles et forestières dans la sous-région

- 
- ❑ Amélioration du capital humain
 - ❑ Soutien financier plus probant
 - ❑ Amélioration de l'image de la sous-région par rapport aux respect des droits humains, de la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers de la sous-région.


- ▣ une redéfinition des priorités en vue d'assurer le bien-être, des femmes et des hommes
- ▣ une clé de répartition équitable des ressources; la préoccupation est d'assurer la distribution équitable des bénéfices du développement selon les besoins
- ▣ = un instrument effectif pour l'institutionnalisation de la perspective genre dans les structures macro-économiques

Perspectives

- La révision du Plan de convergence intégrant une perspective genre est en cours;
- L'élaboration d'une Stratégie sous-régionale en matière l'EFH pour la gestion des ressources naturelles et forestières des pays du bassin du Congo est déjà planifié;
- l'étude sur la prise en compte du genre dans le directives de la COMIFAC est en cours;
- Une sensibilisation des Etats sur les enjeux de l'intégration du genre est déjà prévue.

Les défis à relever


- 1) Mise en cohérence et application des différentes législations nationales avec les engagements pris au niveau international et régional sur l'égalité FH;
- 2) Mise en place des dispositifs juridico-administratifs permettant à la femme d'accéder à la propriété foncière particulièrement en zone rurale;
- 3) Levée des barrières socio-culturelles et des pratiques de l'administration qui gèrent les questions domaniales . Chaque Etat doit trouver une solution qui lui soit propre, malgré les similitudes dans les effets, les traditions ne sont pas tout à fait les mêmes .



4) Adoption des textes juridiques en faveur de la protection des droits des peuples autochtones

5) Mobilisation de ressources suffisantes pour l'empowerment des femmes et des pauvres (renforcement des capacités, information, crédit)

6) Mobilisation en faveur de la lutte contre les violences à l'égard des femmes, des filles et des jeunes gens;

- 
- 6) Recherche des marchés des PFNL pour les femmes de la sous-région ;
 - 7) Amélioration du taux de participation des élèves, étudiantes et enseignantes dans les établissements à vocation forestière.
 - 8) Renforcement des processus participatifs à travers un partenariats avec les OSC, les partenaires sociaux;
 - 9) Favoriser l'accès des femmes et des pauvres au niveau de la prise de décision.



MERCI